

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS

Salvizinet, le 14 mars 2022

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que les équipements suivants :

Electricité, téléphone, eau potable, eaux pluviales et eaux usées, voirie (hormis les travaux de finition) qui desservent le lot N°.....du lotissement « Du Pêcheu » rue de Pravieux 42110 POUILLY LES FEURS sont achevés.

Ce document est établi conformément aux articles et R442-18b du code de l'urbanisme.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON

